

**Élections Professionnelles Insee
Du 29 novembre au 6 décembre 2018
Commission Administrative Paritaire
des attachés statisticiens (CAP)**



Merci à Sophie Planson, attachée statisticienne principale, élue CAP et membre de l'UGA depuis de nombreuses années d'avoir accepté de nous parler de son rôle en CAP.

- Sophie, bonjour, tu es élue à la CAP des attachés statisticiens depuis combien de temps ?

C'est mon deuxième mandat. Pour le premier, j'étais suppléante pour le grade des attachés, et pour le second, titulaire pour le grade des attachés statisticiens principaux.

- A quoi sert la CAP ?

C'est l'instance consultative pour les cas individuels. On traite des mutations, des promotions par liste d'aptitude ou sur tableau d'avancement, des intégrations dans le corps, et des différents recours (entretiens professionnels, refus de l'administration pour des temps partiels ou du télétravail) mais la CAP est également l'instance pour les commissions disciplinaires.

- A quoi servent les élus en CAP ?

En dehors des CAP, un agent peut avoir besoin d'un conseil, d'un soutien, d'être accompagné quand il rencontre sa direction. Nous sommes sollicités par les agents pour les mobilités, mais aussi en cas de problème avec leur hiérarchie ou avec les personnes qu'ils encadrent. Nous pouvons également être un relais auprès de la DRH pour les agents qui ne sont pas à la DG. Nous recherchons les solutions les plus adaptées.

- Peux-tu nous donner quelques exemples de recours ?

La plupart des recours concernent les compte rendus d'entretien professionnels, que ce soit sur la notation ou sur les appréciations. Je n'ai pas encore vu un seul recours pour le télétravail.

- Quand on est victime de discrimination ou de harcèlement, peut-on saisir les élus CAP ?

Oui, on peut saisir les élus CAP qui vont conseiller, soutenir, et aider à constituer un dossier le cas échéant. L'intervention de premier niveau sur une situation d'urgence est faite quelle que soit la situation, mais il faut savoir que chaque syndicat a sa propre politique de prise en charge des agents. Il est parfois nécessaire d'être adhérent pour être défendu sur un dossier qui nécessite beaucoup de temps ou un investissement financier.

- Lors des élections professionnelles de 2014, tu étais élue sur une liste CFE-CGC et pour 2018, tu te présentes sur une liste UNSA, pourquoi ?

Je suis à l'UGA depuis presque 15 ans. J'ai siégé dans les dialogues sociaux locaux lorsque j'étais en DR, ensuite en CAP, en CTR en tant que suppléante également. Avant tout, je suis militante à l'UGA. Nous avons changé d'affiliation fin 2017. L'affiliation à l'Unsa nous garantit de pouvoir rester UGA, syndicat du corps des attachés statisticiens de l'Insee.

- Que retiens-tu des 4 dernières années qui viennent de s'écouler ?

Le troisième grade en premier lieu (création du grade d'attaché hors classe). Cela n'a pas été simple, mais ça y est, c'est là. Ensuite, PPCR et Rifseep. Je retiens également le fait d'avoir aidé plusieurs collègues qui étaient en situation de souffrance, avoir aidé à leur trouver des portes de sortie sans que cela leur porte préjudice pour la suite de leur carrière.

- Pourquoi l'UGA souhaite que seuls les attachés principaux puissent bénéficier d'une promotion interne dans le corps des administrateurs, et pas les attachés hors classe ?

La promotion au grade d'attaché hors classe ne doit pas servir d'antichambre à la promotion en administrateur : cela ajouterait une étape supplémentaire. On serait éligible à la promotion en administrateur plus tard, et donc le déroulé d'une carrière d'administrateur serait moins intéressant pour les agents promus. Il ne faut pas se leurrer : s'il était possible que les attachés principaux et les attachés hors classe puissent être promus, on glisserait rapidement vers une promotion seulement d'attachés hors classe vers administrateur. De plus, pour le moment, il n'est pas possible d'accéder au corps des administrateurs de l'Insee en étant attaché hors classe (il faudrait changer leur statut) et il n'est pas dit que deux grades d'un même corps puissent être éligibles à une même promotion de corps.

- Quelles sont les principales revendications de l'UGA sur la carrière des attachés ?

Nous revendiquons une équité de traitement pour tous les attachés : plus d'obligation de faire une mobilité géographique imposée pour pouvoir bénéficier d'une promotion au choix, la transparence en matière de promotion avec des critères affichés, un déroulement de carrière sur au moins deux grades, une intégration dans le corps pour ceux qui peuvent dérouler une carrière d'attaché. Les attachés doivent pouvoir bénéficier du télétravail comme les autres agents : on accepte d'avoir un chef d'unité à temps partiel mais pas en télétravail, ce qui est quand même contradictoire.

- Tu étais tête de liste en 2014 sur le grade des attachés principaux, tu es en troisième position en 2018, pourquoi ?

D'une part, des attachés principaux étaient intéressés et partants pour jouer un rôle en CAP, et d'autre part, deux mandats, c'est une assez longue période et il faut apporter du sang neuf, un autre regard, dans ces commissions. Je ne vais pas lâcher mes successeurs : je les aiderai à préparer les CAP, il faut apprendre la mécanique de la maison, je serai un relais. Et il y a la possibilité d'avoir des experts qui siègent, donc s'ils le souhaitent, je pourrai être présente à leurs côtés, face à la direction de l'Insee.

Lien vers le site de l'UGA : <http://www.uga-insee.fr/>